

N/REF : 25/09/2025 15H09 C:262722 I:34323
V/REF : 043114
V/Email reçu le Jeudi 25/09/2025 a 15H09

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

V/REF.IMM. V022
IMMEUBLE : LE BREDENT -V022
IMPASSE DU BREDENT
38350 SUSVILLE

St Martin-H, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 154 IMPASSE DU BREDENT - SUSVILLE MME ROSIER 06 50 42 63 93
RDC - LOGEMENT 000542 - PORTE L0006

MOTIF : INTERVENIR POUR PROCEDER AU CURAGE DU REGARD QUI SE TROUVE DEVANT
LA FENETRE DE LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/09/2025 A 11H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU REGARD
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 27/09/25 a 00H04 Mme L RAMIREZ

AS LCOMPTER Email envoyé le 26/09/25 a 14H38 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
TOTAL H.T.				210,00
T.V.A. a 10,00%				21,00
TOTAL T.T.C.En EURO				231,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN